

COMPTE-RENDU DE SEANCE
SEANCE DU 12 OCTOBRE 2015

L'an 2015 et le 12 Octobre à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. DENIS, Jean-Yves, Maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BRANCHU Nathalie, BRUNEAU Léa, GAUTIER Laurence, GUILMET Jessica, LAURENT Patricia, PROD'HOMME Muriel, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, LARUE Olivier, LEGENDRE Olivier, MOYSIE Gilles, RICOT Thierry.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 15

Date de la convocation : 07/10/2015

Date d'affichage : 07/10/2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du MANS le : 13/10/2015

A été nommée secrétaire : Mme BRUNEAU Léa

Objet de la délibération

ACCUEIL PERISCOLAIRE MULTI-SITES

réf : 61-2015-10-12

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal approuve :

- La mise en place d'un accueil périscolaire multi-sites entre les Communes de Bazouges-sur-le-Loir, Cré-sur-Loir, Crosnières et La Chapelle d'Aligné à partir du 2 novembre 2015.
- L'organisateur de l'accueil périscolaire multi-sites : l'association Familles Rurales de Bazouges-sur-le-Loir.
- Le budget prévisionnel réalisé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales.
- La rédaction d'une convention entre les 4 communes et l'association Familles Rurales incluant à la fois l'accueil périscolaire multi-sites et l'accueil de loisirs.
- L'annexe ci-jointe.

Le Conseil municipal donne tout pouvoir au Maire pour signer la convention.

ANNEXE

- Le budget de l'accueil périscolaire multi-sites s'ajoutera à celui de l'accueil de loisirs pour permettre aux communes de verser une seule participation à l'association Familles Rurales de Bazouges-sur-le-Loir. Pour autant, le détail sera précisé afin d'évaluer l'accueil périscolaire.
- Le personnel reste communal et est concerné par l'accueil périscolaire multi-sites est mis à disposition de l'association Familles Rurales de Bazouges-sur-le-Loir. Il continue d'être rémunéré par la commune y compris l'assurance. Mais, il est facturé à l'association.
- La directrice de l'accueil périscolaire multi-sites organise son accueil en collaboration avec les mairies. Elle est en charge de l'inscription, de la facturation et de la mise en oeuvre du projet pédagogique et éducatif défini en partenariat avec les communes. Elle est chargée également de gérer les absences du personnel en lien étroit avec les mairies.
- Le tarif retenu pour les familles est de 0,40 € la demi-heure pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 900 € (référence CAF PRO). Pour les familles ayant un quotient familial supérieur à 900 €, le tarif à la demi-heure est de 0,60 €.
- Chaque commune peut conserver certaines particularités comme la fourniture d'un goûter aux enfants ou l'organisation d'une étude surveillée. Mais, le surcoût éventuel généré par ces initiatives n'est pas inclus dans le budget de l'accueil périscolaire multi-sites. Il est pris en charge par les communes.
- Chaque commune accepte le principe de partager les coûts liés à l'accueil périscolaire multi-sites de manière équitable de façon à ne pas faire supporter la charge de ce dispositif à l'une des communes plus qu'à une autre. Chaque commune doit avoir l'assurance de faire une économie.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses

Horaires Mairie

M. le Maire propose d'échanger sur la possibilité d'ouvrir la Mairie à partir de 8H30 du lundi au vendredi. Il évoque également la possibilité d'aligner les horaires d'ouverture de La Poste sur celles de la Mairie. Le Conseil municipal demande à ce que la fréquentation de la Mairie et de La Poste soit évaluée. Le Conseil municipal donne son accord.

Commission Travaux

La Commission Travaux présente les projets suivant au Conseil municipal :

- Projet de rehausseur devant l'école. Le Conseil municipal souhaite que le projet de sécurité pour les enfants permette également une meilleure accessibilité et une mise en valeur de l'environnement (verdure, arbre). Il précise l'importance de l'espace piétonnier devant l'école. Il demande également une information efficace avant et pendant les travaux. Les travaux sont prévus pendant les vacances de la Toussaint.

- Devis BIZIERE pour le changement de 2 volets roulant à l'Ecole (1 548,02 €).
- Devis MG Menuiserie pour la séparation des urinoirs enfants à l'Ecole (615.72 €).

Le Conseil municipal indique que ces projets pourraient être intégrés dans le budget primitif pour l'année 2016.

- Etude pour l'installation d'un second poste de téléphone au niveau du préau.
- Boîtes aux lettres à mettre en place sur le mur de la Mairie (Périscolaire, Cantine, Délégués des parents d'élèves).

Commission Urbanisme

La Commission Urbanisme fait part au Conseil municipal de son travail à partir des propositions du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe. Après une brève présentation, M. le Maire propose de transmettre au Conseil municipal le compte-rendu de la Commission et de fixer une rencontre avec le CAUE.

Commission Ressources Humaines

M. le Maire propose que la Commission Ressources Humaines fixe une date de réunion. La date retenue est le MARDI 20 OCTOBRE 2015 à 20H15. Les membres de la Commission sont Brigitte AUBERT, Nathalie BRANCHU et Thierry RICOT. Muriel PROD'HOMME est invitée à cette réunion. Les attentes des membres de la Commission et l'évolution des emplois du temps sont à l'ordre du jour de la réunion.

Commission Finances

M. le Maire propose à la Commission Finances de fixer une date. La Commission retient la date du JEUDI 5 NOVEMBRE à 20H15. Les membres de la Commission sont Brigitte AUBERT, Nathalie BRANCHU et Olivier LARUE. Christophe et Thierry sont invités à la réunion. Le rétro-planning du budget 2016 et le point sur les finances de la Commune au 1er octobre sont à l'ordre du jour de la réunion.

Commission Vie Scolaire

La Commission Vie Scolaire composée de Muriel PROD'HOMME, Jessica GUILMET, Nathalie BRANCHU et Cédric FORGEARD fixe sa prochaine réunion au JEUDI 22 OCTOBRE à 20H.

Séance levée à: 22:30

En mairie, le 14/10/2015

Le Maire

Jean-Yves DENIS

